

Règlement de Course :

I'ASTRALPE

Article 1 : Organisation

L'épreuve est organisée par **SATA/OT en partenariat avec le VIEUX CAMPEUR**

Article 2 : Définition de l'épreuve

La course est une épreuve de ski de randonnée nocturne chronométrée qui se déroulera le **Samedi 14 Mars 2026**. Elle est ouverte aux skieurs licenciés et non-licenciés et se court en format individuel. L'esprit de la course se veut sportif mais convivial. Limité à 300 Personnes, départ à 18H

Article 3 : Parcours et Format

Les parcours :

1. **OPEN** Départ et arrivée au Stand Vieux Campeur 3 KM +250 dénivelés
Montée piste de Marcel Farm et descente par le Signal Bis
 - Itinéraire Découverte Enfant ou Adulte (pas de remise à voir si kit de bienvenue)
2. **CHALLENGE** (avec chrono) Départ et arrivée au Stand Vieux Campeur 6 KM +475 dénivelés
Montée piste de Marcel Farm et descente par le Signal Bis + remonter par la piétonne du 1^{er} Tronçon et descente par les babars après avoir contourné le Chantebise
 - Course Enfant ou Adulte
3. **Arrivée et verre de l'amitié + Repas + Remise des prix** : Stand Vieux Campeur à 20H

L'organisation se réserve le droit de modifier le parcours en cas de conditions météorologiques ou nivologiques défavorables, sans que cela ne puisse donner lieu à un remboursement intégral.

Article 4 : Conditions de Participation

L'épreuve est ouverte à toute personne âgée de 18 ans révolus le jour de la course (ou 14 ans avec autorisation parentale)

Pour valider l'inscription, chaque concurrent doit fournir :

- **Licenciés (FFME, FFCAM, FFS ? A définir)** : Numéro de licence en cours de validité.
- **Non-licenciés** : Un certificat médical de non-contre-indication à la pratique du "ski de randonnée en compétition" datant de moins d'un an, ou un Parcours Prévention Santé (PPS) valide selon la législation en vigueur en 2026.

Article 5 : Équipement Obligatoire

En raison du caractère **nocturne** et hivernal, le matériel suivant est obligatoire pour prendre le départ :

- **Skis** : Munis de carres métalliques sur au moins 90% de la longueur.
- **Fixations** : Permettant le blocage du talon à la descente.
- **Chaussures** : Rigides, montantes (type ski de rando).
- **Peaux de phoque** : Anti-recul.
- **Éclairage** : Frontale chargée et en état de marche (**Obligatoire**).
- **Casque** : Homologué (ski ou alpinisme) porté et attaché durant toute l'épreuve.
- **Vêtements** : Haut et bas couvrant tout le corps, adaptés aux conditions hivernales nocturnes.
- **Couverture de survie**.

Article 6 : Inscriptions et Dossards

- **Tarif** : 10€ pour la Open et 15€ pour la course CHALLENGE
- **Date limite** : Inscriptions possibles jusqu'au 10 mars en ligne, ou sur place (majoration de 5€).
- **Retrait des dossards** : Le 14 mars 2026 à partir de 16H30 à l'entrée du Stand Vieux Campeur.

Article 7 : Sécurité et Éthique

- Les concurrents doivent respecter le balisage mis en place.
- L'entraide entre concurrents est obligatoire en cas de difficulté ou de blessure.
- Tout abandon doit être signalé **immédiatement** au poste de contrôle le plus proche ou au numéro d'urgence de l'organisation.

Article 8 : Barrières Horaires

Pour la sécurité des bénévoles et des participants :

1. Barrière horaire à définir 19H45
2. Toute personne dépassant cet horaire sera mise hors course et rapatriée par l'organisation.

Article 9 : Pénalités et Disqualifications

Sera disqualifié tout concurrent :

- Ne portant pas le matériel obligatoire (notamment le casque ou la frontale).
- Jetant des déchets dans la nature.
- Ne respectant pas le parcours ou les bénévoles.

Article 10 : Assurance et Responsabilité

Les licenciés bénéficient des garanties liées à leur licence. Il incombe aux autres participants de s'assurer personnellement. L'organisation décline toute responsabilité en cas de défaillance physique, d'accident dû au non-respect des consignes de sécurité.

Article 11 : Droit à l'image

Par son inscription, le concurrent autorise les organisateurs à utiliser les images fixes ou audiovisuelles sur lesquelles il pourrait apparaître, sur tout support, pour la promotion de l'événement.